

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune **BOURBONNE LES BAINS**

DEL-2022- 2

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 15
- votants 17
- absents 2

Du samedi 15 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux le 15 janvier, à Salle du Conseil Municipal à 11H00.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

**Approbation du choix du délégué et du contrat de Délégation de Service Public concernant la gestion et l'exploitation du Casino de Bourbonne les Bains -
Autorisation à signer le contrat de Délégation de Service Public et émission d'un avis sur la demande d'autorisation d'exploiter des jeux qui sera présentée par le nouveau délégué**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Lydia FALLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Procurations : Delphine ANDRÉ à Elie PERRIOT, Sébastien HUMBLOT à Lydia FALLOT

Étaient absents excusés : Delphine ANDRÉ, Sébastien HUMBLOT

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17 janvier 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29 décembre 2021

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'objet de la délibération, qui est d'approuver le choix du délégué à l'attribution de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du Casino de la Commune de Bourbonne les Bains, d'approuver le projet de contrat, de l'autoriser à signer ledit contrat et ses annexes et d'émettre un avis sur la demande d'autorisation d'exploiter des jeux qui sera présentée par le nouveau délégué.

VU les dispositions du Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.3111-1 et suivants et R.3111-1 et suivants ;

VU les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L.2121-12 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;



VU l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos ;

VU la délibération n°DEL-2021-51 du 7 septembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal s'est prononcé sur le principe du recours à la gestion déléguée et approbation du lancement d'une procédure d'attribution d'un contrat de Délégation de Service Public ;

VU le rapport de la Commission de Délégation de Service Public portant sur les candidatures ;

VU le rapport de la Commission de Délégation de Service Public portant sur l'offre remise par le soumissionnaire ;

VU le rapport de Monsieur le Maire établi conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, présentant les motifs du choix de la SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE et l'économie générale du contrat, adressé aux membres du Conseil Municipal par courrier du 30 décembre 2021 et par mail du 31 décembre 2021 ;

VU le projet de contrat de Délégation de Service Public ;

VU la note explicative de synthèse ;

Après avoir présenté le rapport susmentionné, Monsieur le Maire propose d'attribuer le contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Casino de Bourbonne-les-Bains à la SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE (SOCABO), sur la base de son offre variante, pour une durée de 15 ans à compter du 7 juin 2022.

Après présentation du rapport ci-annexé, Monsieur le Maire demande à l'assemblée :

- D'approuver le choix du soumissionnaire SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE (SOCABO) comme délégataire ;

- D'approuver le contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Casino de la Commune de Bourbonne-les-Bains et ses annexes, tel que résultant du processus de négociation avec ledit soumissionnaire ;

- De l'autoriser à :

- o Signer le contrat de Délégation de Service Public et ses annexes avec la SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE (SOCABO) ;
- o Procéder à l'émission d'un avis d'attribution dans les supports suivants :
 - Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (« BOAMP ») ;
 - Journal Officiel de l'Union Européenne (« JOUE ») ;
 - Journal des Casinos ;

- D'émettre un avis sur la demande d'autorisation d'exploiter des jeux que souhaite présenter la SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE (SOCABO) comme délégataire, et ce pour la durée du contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Casino de la Commune de Bourbonne les Bains.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le choix du soumissionnaire SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE (SOCABO) comme délégataire ;
- D'approuver le contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Casino de la Commune de Bourbonne-les-Bains et ses annexes, tel que résultant du processus de négociation avec ledit soumissionnaire ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à :
 - o Signer le contrat de Délégation de Service Public et ses annexes avec la SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE (SOCABO) ;
 - o Procéder à l'émission d'un avis d'attribution dans les supports suivants :
 - Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (« BOAMP ») ;
 - Journal Officiel de l'Union Européenne (« JOUE ») ;
 - Journal des Casinos ;
- D'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation d'exploiter des jeux que souhaite présenter la SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE (SOCABO) comme délégataire, et ce pour la durée du contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Casino de la Commune de Bourbonne les Bains.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 17 janvier 2022

Le Maire

Monsieur André NOIROT